

## Barèmes nationaux à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, les salaires ont été augmentés par 1,1% et indexés avec 1,69%.

	Classes	37 h	01.07.2017 (€) Base	01.07.2017 (€) Effectif
I.	Manoeuvre	Min. Max.	12,4554 12,9475	14,7000 15,2660
II.	Manoeuvre d'élite	Min. Max.	12,7346 13,2374	15,0111 15,6323
III.	Spécialisé	Min. Max.	13,0910 13,8798	15,4403 16,3828
IV.	Spécialisé d'élite	Min. Max.	13,4084 14,2567	15,8176 16,8404
V.	Spécialisé travaillant au chalumeau, à l'arc électrique ou au marteau pneumatique	Min. Max.	13,7088 14,6132	16,1772 17,2769
VI.	Qualifié	Min Max	14,1694 14,8713	16,7322 17,5628
VII.	Qualifié d'élite	Min Max.	14,4036 15,2483	17,0218 18,0306
VIII.	Qualifié travaillant au chalumeau, à l'arc électrique ou au marteau pneumatique	Min. Max.	14,7598 15,6951	17,4303 18,5609
IX.	Brigadier	Min Max.	14,8785 15,7999	17,5907 18,7079
X.	Contremaître	Min. Max.	15,7299 16,7145	18,6276 19,7901

*Prochaine indexation:*

*Prochaine adaptation salariale:*

## Explication liaison entre les catégories salariales et les classes de fonction

Catégorie salarial	Classe de fonction	Spécifique	Description générale	
Manceuvre	1. Manceuvre ordinaire en formation	Manceuvre	Formation élémentaire sans expérience professionnelle. Aider l'ouvrier plus spécialisé dans l'exécution de son travail Exécute convenablement et correctement les instructions données. Exécute du travail de manutention pour lequel aucune connaissance spécifique n'est requise: déplacer des matériaux, de les manipuler, les faire passer, les trier, charger, décharger et à aider lors du montage, de l'ouverture et de la fermeture d'appareils ou le nettoyage de boulons.	Est capable d'assurer l'entretien et la sécurité des locaux. Informe la direction des difficultés rencontrées. Etre capable de travailler en équipe
Manceuvré d'élite	2. Manceuvré d'élite	Aide-monteur, Chauffeur de camion (permis C)	Connaissance du métier acquise par la formation pratique. Connait et maîtrise l'utilisation des matériaux et appareils du métier. A l'issue de sa formation, il est capable de comprendre de simples plans. Assiste le manceuvre plus spécialisé dans son travail. Travaille sous les ordres d'une personne de catégorie supérieure. Est capable de travailler en équipe.	Est capable d'exécuter des tâches simples de façon autonome. Exécute convenablement les tâches qui lui sont confiées tenant compte du rendement imposé. Travaille dans le respect des normes de sécurité. Informe la direction des difficultés rencontrées.
Spécialisé	3. Manceuvré spécialisé	Aide-monteur expérimenté, Grutier (base), Chauffeur de camion (permis CE)	Scolarité de base ou formation équivalente. Connait et maîtrise l'utilisation de la plupart des matériaux et appareils du métier. Est capable de comprendre de simples plans. Assiste un ouvrier plus spécialisé dans son travail.	Est capable de travailler en équipe ou de façon autonome. Exécute correctement le travail demandé au rendement souhaité. Travaille dans le respect des normes de sécurité et de qualité. Résout les problèmes simples qu'il rencontre. Fait des propositions pour améliorer les méthodes de travail.
Spécialisé d'élite	4. Manceuvre spécialisé d'élite	Grutier niveau 1, Monteur niveau 2	Niveau A3 ou formation équivalente par expérience en entreprise. Connait et maîtrise l'utilisation des matériaux et appareils du métier. Maîtrise et comprend un plan non complexe. Travaille sous les ordres d'une personne de catégorie supérieure, mais est capable de travailler de façon autonome à une tâche moins compliquée.	Est capable de travailler en équipe ainsi que de façon autonome. Exécute le travail conformément aux données techniques et au rendement requis. Lorsqu'il rencontre des difficultés, il sollicite l'aide de quelqu'un d'une catégorie supérieure.

Spécialisé travaillant au chalumeau, à l'arc électrique ou au marteau pneumatique	5. Spécialisé niveau 1	Soudeur, Grutier niveau 2, Tuyauteur, Mécanicien	<p>Scolarité de base minimum A3 ou l'équivalent sur base d'expérience professionnelle.</p> <p>Connaissance approfondie du métier par ses connaissances théoriques et son expérience pratique.</p> <p>Connait et maîtrise l'utilisation des matériaux de base, appareils et autres équipements du métier.</p> <p>Comprend et est capable de lire des plans.</p> <p>A de solides notions de l'organisation du travail et de la simplification des tâches.</p> <p>Assiste un ouvrier plus spécialisé dans son travail.</p> <p>Est techniquement responsable.</p>	<p>Est capable de travailler en équipe ainsi que de façon autonome.</p> <p>Exécute les travaux demandés de façon indépendante et selon les normes de productivité imposées.</p> <p>Utilise ses outils de façon judicieuse et professionnelle.</p> <p>Exécute les travaux demandés de façon indépendante et selon les normes de productivité et de sécurité imposées.</p> <p>Travaille dans le respect des normes de qualité et des procédures.</p> <p>Est capable de prendre des initiatives lorsque des difficultés se présentent, sollicite l'aide de quelqu'un d'une catégorie supérieure ou de la direction en cas de difficultés plus importantes. Veille à éviter des difficultés futures.</p>
Qualifié	6. Ouvrier qualifié	Soudeur-Monteur, Electricien, Mécanicien, Ajusteur - Mécanicien, Grutier niveau 3	<p>Scolarité de base minimum A3 ou formation équivalente en expérience.</p> <p>A une connaissance approfondie du métier, tant en théorie qu'en pratique.</p> <p>Connait et maîtrise l'utilisation des matériaux et outils du métier..</p> <p>Maîtrise la lecture et l'interprétation de simples cahiers de charge.</p> <p>Possède de sérieuses notions d'organisation et de simplification du travail.</p> <p>Est capable, après concertation avec un chef ou un supérieur, d'exécuter le cahier de charge et de l'expliquer aux autres.</p> <p>Est capable de diriger une équipe de 2 à 3 personnes et de leur donner les instructions nécessaires.</p> <p>Est techniquement responsable.</p> <p>Est capable d'exécuter le travail sans supervision ou instructions.</p>	<p>Exécute le travail conformément aux données techniques, au rendement imposé et aux normes de sécurité.</p> <p>Contrôle l'approvisionnement en pièces détachées.</p> <p>Il prévoit les complications éventuelles et résout le problème à temps ou sollicite l'aide d'une personne d'une catégorie supérieure. Prend l'initiative face à de simples difficultés.</p> <p>Est capable de discuter avec des tiers de problèmes techniques et de schémas et inspire le respect nécessaire.</p> <p>Informe la direction des difficultés rencontrées.</p> <p>Est capable de rédiger un bref rapport.</p>
Qualifié d'élite	7. Ouvrier qualifié d'élite	Monteur niveau 1, Régleur, Ajusteur-mécanicien niveau 1, Mécanicien - moteurs, Grutier niveau 4, Soudeur à l'arc électrique et TIG, Tuyauteur-fabricant, Machiniste	<p>Formation de base niveau A3 ou équivalente basée sur solide expérience en entreprise.</p> <p>Connait et maîtrise l'utilisation des matériaux et appareils du métier.</p> <p>Maîtrise et comprend tous les plans.</p> <p>Maîtrise la lecture et l'interprétation de cahiers de charges simples et complexes.</p> <p>Possède de solides notions d'organisation et de simplification du travail.</p> <p>Est capable, après concertation avec un supérieur (brigadier ou chef-monteur), d'exécuter le cahier de charge et de l'expliquer aux autres.</p>	<p>Est capable de diriger une équipe de 2 à 3 personnes.</p> <p>Est techniquement responsable vis-à-vis de la direction.</p> <p>Est capable de travailler tant en équipe que de façon autonome.</p> <p>Est capable de travailler tant en équipe que de façon autonome.</p> <p>Exécute le travail dans le respect des normes de sécurité et des tolérances.</p> <p>Peut discuter avec des tiers de problèmes techniques et de plans et inspire le respect.</p> <p>Fait des propositions en vue d'améliorer la méthode de travail.</p> <p>Est capable de rédiger un bref rapport.</p>

Qualifié travaillant au chalumeau, à l'arc électrique ou au marteau pneumatique	8. Spécialisé qualifié	Soudeur niveau 1, Soudeur spécialisé à l'arc électrique, Tuyauteur-fabricant spécialisé, Premier monteur échafaudages	Niveau A2 ou équivalent sur base d'expérience professionnelle. Connaissance approfondie/ intégrale du métier, tant du point de vue de la connaissance théorique, que de l'expérience pratique. Possède de solides notions d'organisation et de simplification du travail. Peut discuter avec des tiers de problèmes techniques. Est techniquement responsable vis-à-vis de la direction pour l'exécution du travail.	Est capable de coordonner et de diriger le travail d'un petit groupe (3 à 4 personnes) dans le respect des normes de sécurité, de qualité et de productivité. Exécute les travaux de façon autonome et selon les règles de productivité. Prévoit les difficultés éventuelles et les résout à temps afin de ne pas perdre de temps. Est capable de rédiger un bref rapport.
Brigadier	9. Brigadier	Topographe-régleur, Brigadier, Grutier niveau 5	Niveau A2 ou équivalent sur base d'expérience professionnelle. Connaissance approfondie/ intégrale du métier, tant du point de vue de la connaissance théorique, que de l'expérience pratique. Maîtrise et comprend les plans et cahiers de charge et est capable de rédiger un rapport de mesure. Possède de solides notions d'organisation et de simplification du travail. Connaissance souhaitable d'au moins une langue étrangère. Peut également exécuter le travail sans assistance, contrôle ou instruction quelconque. Est capable d'atteindre la tolérance d'implantation requise par le métier à des conditions de rendement normales.	Doit posséder certaines aptitudes pour diriger et motiver les travailleurs. Doit posséder certaines aptitudes quant à l'organisation de son travail. Prévoit les difficultés éventuelles et les résout à temps afin de ne pas perdre de temps. Prend les initiatives nécessaires pour atteindre le résultat requis avec le minimum d'efforts et de coûts.  Prend l'initiative de résoudre certaines difficultés et sollicite l'aide de quelqu'un d'une catégorie supérieure, voire, au besoin de la direction. Peut discuter avec des tiers de problèmes techniques et de plans et doit dès lors inspirer le respect.
Contremaître	10. Contremaître		Niveau A2 ou équivalent sur base d'expérience professionnelle. Connaissance approfondie et intégrale du métier, tant sur le plan théorique que pratique: excelle dans un métier et est compétent dans les autres. Maîtrise et comprend les plans et rédige un rapport de mesurage. Possède de solides notions d'organisation et de simplification du travail. Parle au moins une langue étrangère. Est capable d'organiser et de gérer le travail sur un chantier: planification et répartition des tâches, suivi de la bonne exécution du travail, rédaction de rapports, procès-verbaux succincts.  <b>Aptitude</b> Est capable de donner correctement les instructions nécessaires. Prouve qu'il est capable de traiter des problèmes délicats, notamment adapter certaines tâches dérogeant à l'offre; est capable de résoudre des tensions entre les travailleurs. Encadre une équipe de 20 à plus de 30 travailleurs selon la complexité de l'organisation du chantier concerné. Possède les capacités pour diriger/encadrer plusieurs équipes en même temps conformément aux normes de sécurité, en veillant à une bonne ambiance de travail et à l'efficacité nécessaire.  <b>Activités</b> Veille à ce qu'aucune difficulté technique ne se présente, de quelque nature que ce soit, pendant l'exécution des travaux, en y réfléchissant à l'avance et en cherchant/appliquant la solution adéquate. Interprète tous les documents relatifs au travail, en retire les instructions utiles, les transmet éventuellement et veille à leur respect. Connaît les consignes de sécurité et veille à leur respect par ses équipes. Peut travailler sans supervision à une certaine tâche, avec ou sans assistance. Prévoit d'éventuelles difficultés et les résout à temps. Peut également exécuter le travail, sans aide, contrôle ou quelque instruction que ce soit. Exécute tous travaux normaux de réglage à l'aide d'outils mécaniques ou visuels/optiques de réglage tel le théodolite et appareil de mesurage de niveau. Est capable d'assurer une implantation sur place.	

			<b>Responsabilité</b>
--	--	--	-----------------------

			Est responsable de l'exécution d'un travail demandé ou de l'exécution d'une partie de projet selon les normes de qualité, sécurité, d'environnement et de productivité. Sollicite l'aide de la direction là où cela s'avère nécessaire. Est responsable de la coordination entre les services administratifs et techniques de l'entreprise et du/des chantier(s). Est chargé des réunions de coordination et de sécurité. Est responsable du contrôle de l'approvisionnement en matériaux; fait les remarques et tire les conclusions qui s'imposent. Veille à ce que l'entreprise soit bien représentée auprès du client.
--	--	--	--

(Source : CCT classification professionnelle du 26.05.2008)